

# SNCF 2020 ... Fin du statut, Aggravation des inégalités !



## Un nouveau contrat de travail à la place du statut et du RH0254 !

Avec l'application de la loi ferroviaire, il n'y aura plus d'embauche au statut (*ni au RH0254*) le 1<sup>er</sup> Janvier 2020, En lieu et place, un nouveau contrat de travail, sur la base des contrats privés et du code du travail, avec des spécificités pour chaque société et pour sûr la remise en cause d'un bon nombre de dispositions statutaires pour les nouveaux embauchés (*droit disciplinaire, notations voire congés...*).

*Qui peut raisonnablement croire qu'une inégalité et une concurrence entre statutaire et nouveaux embauchés ne va pas s'installer ?*

*Qui peut croire que la direction ne va pas tenter de marginaliser les cheminots pour mieux revenir sur leurs acquis ?*

## Refusons la concurrence entre salarié(e)s à statut ou non !

On le constate au quotidien, la concurrence entre salarié(e)s ne bénéficie qu'au patron, qui peut augmenter la productivité, faire de l'austérité salariale, tout en se réfugiant derrière les excuses de compétitivité et de concurrence. Avec SUD-Rail, refusons le double niveau entre statutaires/RH0254 et nouveaux embauchés qui n'engendrera que précarisation et moins disant social pour tous.

A partir du 5 décembre, SUD-Rail ira aussi exiger du gouvernement que l'ensemble des éléments sociaux du statut soient conservés par tous !

## Moins-disant social immédiat pour les contractuel(le)s !?

Pour tous les salarié(e)s embauché(e)s au titre du RH0254, pas de choix, pas de maintien de leurs acquis, ce sera le transfert automatique vers le nouveau contrat de travail ... Ou la porte !

Aujourd'hui, la direction ne donne aucune garantie que les éléments du contrat de travail liés au RH0254 soient maintenus dans le nouveau contrat. Fini l'indexation du salaire sur l'ancienneté, Fini le droit disciplinaire, Fini les congés liés au statut voire fini la stabilité de l'emploi lié au RH0910 !

**A Partir du 5 décembre,  
Tous en grève pour garantir nos droits !**